



Patrick Norynberg : Faire ensemble pour mieux vivre ensemble !

Patrick Norynberg est enseignant, formateur et consultant en politiques publiques. Essayiste¹ sur la ville, la démocratie, la citoyenneté, le développement social et territorial et le pouvoir d'agir, il enseigne à l'université et dans des écoles de management territorial, public et politique.

Alors que la participation citoyenne est réaffirmée comme un principe central de la politique de la ville, Patrick Norynberg nous partage ses analyses sur la participation des habitants dans les quartiers populaires à l'heure où les contrats de ville sont en cours de renouvellement.

Quel regard historique portez-vous sur la participation dans les QPV ? Et plus particulièrement depuis 2014 ?

Patrick Norynberg : Depuis toujours, la politique de la ville a fait de la participation des habitants un principe fondamental. En 1999, la circulaire Jospin sur la préparation des contrats de ville, indiquait : « Il faut associer les habitants en amont des projets qui les concernent. » Chef de projet, je m'étais à l'époque appuyé sur cette demande pour **coécrire le projet de Contrat de ville avec les habitants**. Des réunions avec les habitants, les services publics, les professionnels de terrain ont préparé la tenue **d'Ateliers de l'Avenir**, conçus comme le premier temps de cette démarche. 120 personnes y ont participé. A l'issue, des groupes de travail se sont constitués afin d'élaborer un projet prioritaire par thèmes retenus et de le réaliser.

Plus proche de nous, la loi de 2014 pour la ville et le renouvellement urbain a instituée les Conseils citoyens². Obligatoires, composés à parité de volontaires et de personnes tirées au sort, ils ouvrent des droits qui constituent à mes yeux une avancée démocratique certaine. Je les rappelle ici : droit d'information sur tous les sujets qui concernent le quartier, droit de proposition, droit de siéger dans tous les groupes de travail et instances décisionnelles du contrat de ville et du projet de renouvellement urbain.

1 www.patricknorynberg.com

« Faire la ville autrement ». 2eme édition revue et augmentée, 170 pages, éd. Yves Michel. Mars 2011

« Ville, démocratie, citoyenneté : expérience du pouvoir partagé ». 249 pages, éd. Yves Michel. Mars 2011

« Une nouvelle ambition pour la démocratie participative ». 133 pages, éd. Yves Michel. Octobre 2014

« Des énergies citoyennes, un foisonnement d'initiatives dans les territoires ». 274 pages, éd. Yves Michel. Octobre 2019

« Régie de quartier et résilience, reprendre sa vie en mains ». 173 pages, éd. L'Harmattan. Décembre 2020

2 Au 1er janvier 2023 on en dénombrait 1034 dont 72% sont actifs (se réunissent régulièrement et proposent des projets) ou en veille (réunions ponctuelles)

Enfin, un droit de saisine du préfet en cas de dysfonctionnement. Si la mise en place n'a pas été facile, parfois laborieuse et inégale, comme le fonctionnement dans la durée du contrat, ces nouvelles instances démocratiques et participatives ont été un bon moyen pour recueillir la parole des habitants et co construire cette politique publique. Ne devons-nous pas nous réjouir lorsque la loi redonne le pouvoir d'agir aux habitants ? Du reste, les habitants peuvent le prendre eux-mêmes, mais l'un n'empêche pas l'autre. Si les Conseils citoyens ne sont pas l'alpha et l'oméga de la participation et de la démocratie, ils sont devenus des instances incontournables.

Alors oui, nous ne sommes pas au bout du chemin. Il reste des pas à faire pour aller plus loin partout, d'autant que nous sommes dans un contexte général de crise démocratique qui vient bousculer ce type d'initiatives. Je le rappelle brièvement : Érosion de la confiance, abstention électorale très forte depuis 40 ans, affaiblissement des partis politiques, syndicats... institutions dysfonctionnelles, des citoyens qui ne se sentent pas représentés, invisibilisation des plus fragiles, des paroles qu'on n'entend pas, des personnes qu'on ne voit pas, pas ou peu d'espaces de paroles...

Pourriez-vous définir les grands enjeux de la participation citoyenne dans les quartiers populaires en France ?

Patrick Norynberg : Les gens n'écoutent pas les réponses aux questions qu'ils ne se posent pas, partons donc de ce qui est dans leurs têtes de leur vécu quotidien pour co construire nos politiques publiques. **Ce qui est central, c'est d'abord l'écoute.** Nous sommes en déficit de moments et de lieux d'écoute. La période mouvementée et revendicative de ces derniers mois, nous a montré combien les colères et les attentes sont grandes. L'écoute doit être mutuelle pour s'entendre et relever ensemble des défis importants pour les quartiers et territoires populaires comme la transition écologique et solidaire, la vulnérabilité et la fragilité économique de trop nombreux habitants, le développement social des territoires, l'emploi et la formation pour tous, l'accès aux services publics... **Nos quartiers ont des talents.** Nous devons aussi faire sens commun et faire vivre les valeurs de la République avec des habitants auteurs et acteurs, authentiquement. J'aime rappeler notre Constitution et son principe : « *La démocratie c'est le pouvoir du peuple par le peuple pour le peuple* ». Comme le préambule de la Déclaration des droits de l'homme : Le but de la société c'est le bonheur commun et son article 6 qui place le citoyen comme le premier auteur des lois : « *La Loi est l'expression de la volonté générale. Tous les Citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs Représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse.* »

La participation citoyenne doit être dès lors contributive, d'interpellation d'intervention et de construction. La démocratie participative c'est **prendre part, donner, sa part, recevoir sa part et faire sa part.** Il s'agit dans cette dynamique, de considérer les habitants comme ressources, partie prenante des réponses à apporter. Les habitants ne sont pas le problème mais la solution pour ré-enchanter notre démocratie. J'ai en tête les propos d'un maire qui me disait : « *Quand je prends une décision au conseil municipal et que j'ai concerté en amont, j'ai des chances de moins me tromper.* » Impliquer les habitants et leurs associations est donc **un gage d'efficacité pour nos politiques publiques** en inscrivant, qui plus est, leur implication dans le temps. La participation citoyenne ce n'est pas donc un coup de pub, une communication de plus pour se donner bonne conscience ! Et n'oublions pas que ce qui est très important dans ce domaine, **c'est le cheminement que font**





les gens au cours d'une démarche participative. La confiance et l'affirmation de soi, les liens qui se nouent, le plaisir de faire avec les autres, la valorisation des savoir-faire... Autant d'éléments qui contribuent à l'émancipation individuelle et collective.

Pourriez-vous nous partager quelques bonnes pratiques de participation que vous avez observées ?

P. N. : Des réalisations concrètes ont été possibles. Ici, une réappropriation par les habitants des espaces et la création d'une aire de jeux avec un vote des habitants, là-bas des initiatives avec des femmes du quartier pour travailler sur les améliorations avec le bailleur, là des erreurs évitées au moment d'études urbaines pour le réaménagement du quartier, ailleurs encore avec des propositions pour le logement et l'habitat (habitat participatif, rapprochement domicile travail, prévention des expulsions locatives, adaptation des nouveaux logements à l'allongement de la durée de vie, co-location dans les grands logements...) toutes ces propositions reprises dans la charte du logement coécrite dans le cadre d'une conférence intercommunale... Ces exemples et les processus de co-construction qui en sont substantiels, montrent, s'il en est encore besoin, combien **l'intelligence collective est bien présente dans nos territoires !**

J'ajouterai qu'en matière de bonnes pratiques, il y a tout ce qui relève de la **facilitation des projets des habitants**. Pour les professionnels, comme pour les élus, c'est un élément clé. C'est aussi une autre façon de faire vivre le service public. Sur le terrain, sachons être ouverts, attentifs aux initiatives portées par les habitants organisés ou non. Les fonds de participation des habitants qui ont pu se déployer sur les territoires participent de cette dynamique et posture. Ils permettent d'aider logiquement et financièrement le déploiement de projets portés par des habitants. J'ai en tête ce groupe de mamans qui habitent des quartiers populaires en région parisienne. Durant la période du confinement, elles ont commencé à construire des actions collectives pour sortir de leur isolement et des difficultés auxquelles elles étaient confrontées. Petit à petit, ce collectif a réuni plus de 40 mamans de trois quartiers différents. Elles se sont mobilisées sur l'insécurité dans le quartier, l'école, le ressenti sur le Covid, le stress... Elles ont travaillé sur des projets de rénovation d'une aire de jeux, la construction d'un City Stade, une exposition des saveurs internationales pour animer le quartier, des actions de prévention santé... Au fil du temps ces mamans se sont constituées en collectif puis en association Ensemble On Va Plus Loin³.

Avec votre recul, si vous aviez quelques préconisations à partager aux responsables chargés de mettre en place des démarches participatives dans les quartiers populaires, quels seraient-elles ?

P. N. : Nous devons créer des espaces de paroles, véritables outils d'Éducation populaire permettant de démultiplier et d'ancrer durablement la démarche de concertation et de co-construction en partant du vécu, des ressentis, des représentations, des colères mais aussi des ressources, et des envies d'agir des habitants du quartier. L'objectif est de **mettre en lumière les intérêts communs des personnes mobilisées**, pour construire avec elles, des projets collectifs à même de répondre aux enjeux que je rappelais plus haut et également de favoriser l'émergence d'idées et de repérage d'initiatives

citoyennes. Ça tombe à pic, car c'est un peu cela qui est préconisé par la commission participation citoyenne, commission Mechmache (Cf. lettre du ministre du 15 mai 2023).

Concrètement, je propose quelques pistes d'action.

Pourquoi ne pas imaginer une **Agora ou assemblée citoyenne du Contrat de ville réunissant l'ensemble des acteurs locaux**, habitants et associations volontaires, collectivités locales, Etat, acteurs économiques... Un espace de concertation permanent où se rencontrent et décident ensemble les acteurs locaux dans chaque quartier prioritaire. C'est possible, dans une vie professionnelle passée nous l'avons fait. Les enjeux y étaient tous mis en débat et les solutions aussi. C'est l'instance qui décidait de la programmation annuelle !

Avec ce type d'initiative, **l'évaluation participative** en continue est aussi possible et met les habitants au cœur de la mesure des impacts et des effets produits pour améliorer la vie des gens.

Je propose également que l'on intègre **la parole des habitants et leurs propositions dans les nouveaux Contrats de ville pour y retrouver les mots des gens**. En amont, cette contribution pourrait faire l'objet d'une votation en assemblée citoyenne du contrat comme indiqué précédemment. De plus, nous pourrions faire signer le contrat par les représentants habitants et associations impliquées.

En résumé, ce qui fonctionne c'est l'affirmation d'une volonté politique forte et la clarté d'une démarche globale et authentique. Celle-ci doit être :

- Compréhensible : qui clarifie les fonctionnements, les compétences des territoires, les responsabilités de chacun, les contraintes...
- Transparente : à l'égard des décisions, des élus et responsables locaux pour renforcer la confiance,
- Collaborative : qui inscrit la culture et la pratique de la participation permanente
- Solidaire : qui soutient les convivialités et solidarités,
- Valorisante : qui encourage et valorise les initiatives dont les habitants sont les auteurs,
- Inclusive : Soutenir l'éducation aux principes démocratiques et républicains,
- Engagée : Engager et accompagner les habitants dans la transition écologique et solidaire.

Je terminerai en disant : quand j'invite des habitants à participer, je dois le faire avec autant d'attention et de bienveillance que lorsque j'invite ma famille ou des amis à la maison.

